



Même les patrons se mobilisent pour le Palais de Justice !



Pour la première fois, un vent d'optimisme souffle dans les couloirs du Palais de Justice de Bruxelles. Depuis que Koen Geens a repris la Régie des Bâtiments, on a gagné quatre ans sur le calendrier. On espère la fin des travaux, non plus pour 2040, mais bien pour 2036 ! Autre élément neuf, c'est l'implication du monde de l'entreprise. En partenariat avec la Fondation Poelaert, l'association du Quartier des Arts va organiser le 30 novembre une grande soirée de récolte de fonds. L'objectif est de financer les études nécessaires à la rénovation du palais de la Place Poelaert.

A l'initiative du Ministre de la Justice, Koen Geens, un comité de pilotage, intitulé "Steercó Poelaert", vient d'être créé en vue d'avancer dans les travaux de réhabilitation du Palais de Justice de Bruxelles. Outre la Fondation Poelaert (via l'architecte Francis Metzger) et la Commission Royale des Monuments et Sites, cet espace de coopération réunira des représentants des cabinets et des administrations, qu'il s'agisse du Ministère de la Justice, de la Régie des Bâtiments, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Ville de Bruxelles.

En ce qui concerne la Fondation Poelaert, cela bouge également. Trois nouvelles personnalités ont rejoint le Conseil d'Administration. Il s'agit de Jean de Codt, Premier Président de la Cour de Cassation, d'Etienne Van de Walle, Procureur Général près la Cour de Cassation et de Peter de Caluwe, Intendant du Théâtre Royal de la Monnaie. D'autre part, la Fondation Poelaert et l'association du Quartier des Arts vont organiser le samedi 30 novembre une soirée de gala réunissant les plus grands donateurs du secteur privé. Le but est de financer les démarches de réflexion sur l'avenir du fleuron bruxellois. Allez, les espoirs de sauver le Palais de Justice ne sont... pas perdus !



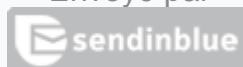
Paul Grosjean
Porte-parole du Club Grand Place

Paul Grosjean • +32 477 33 63 22 • paul@aubalcondelactu.be • www.clubgrandplace.eu

Ce document vous est transmis sur base de mon intérêt légitime à vous communiquer des informations en vue de nourrir le débat sur Bruxelles

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, veuillez le signaler à nri@editionventures.be

Envoyé par



© 2019 Edition Ventures